



CNAEMO

CARREFOUR NATIONAL
DE L'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT



CNAEMO

« Propulseur de débats pour
une **Protection de l'Enfance juste** »

Programme détaillé des formations.



Coordonnées du Siège du CNAEMO

10 rue Baptiste Monnoyer - 59200 LILLE

Tel : 09 82 35 41 31 - contact@cnaemo.com - www.cnaemo.com



Pour vos Formations choisissez le CNAEMO

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formations adaptée aux acteurs privés non lucratifs et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- **Une connaissance fine des enjeux territoriaux des différents secteurs**
- **Une double-approche : technique et politique**
- **Une anticipation des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes**
- **Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (universitaires du champ du travail social, intervenants professionnels, directeur de structures associatives, professionnels du champ du Milieu Ouvert..) permettant :**

- **Aux salariés d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles**
- **De mettre en place des prestations sur-mesure, adaptées à tout type de demandes grâce à des formations Intra-établissements,**
- **De faciliter l'accès à la formation par une offre proposée partout en France.**

Nous mettons aussi à partir de 2020, des formations en "INTER", sur Lille dans les locaux du CNAEMO, pour créer des opportunités d'échanges avec d'autres associations et d'être ainsi partie prenante de la force du réseau !

UNE DÉMARCHE QUALITÉ D'AMPLEUR NATIONALE RENFORCÉE !

Aujourd'hui, le CNAEMO est engagé dans une dynamique de CERTIFICATION QUALITÉ conformément à la nouvelle réglementation applicable au 1er janvier 2021. Cette certification qualité plus exigeante, qui nécessite de répondre à sept critères et près d'une trentaine d'indicateurs, est un gage de fiabilité, d'efficacité et de reconnaissance de nos actions. (en cours)

CONTACTEZ-NOUS POUR VOS PROJETS DE FORMATIONS

Corinne Laye Barbier - Responsable Formation :
clayebarbier@cnaemo.com - 06 46 16 71 74

"Secrétaire en protection de l'enfance, institution et usagers, quelle place, quelle fonction ? "

Préambule :

Prenant en compte les particularités des services qui font appel au CNAEMO, notre proposition pédagogique suit les principes et les modalités les plus appropriées à la mission de formation, en adéquation avec les structures accueillantes.

Pédagogie :

Il s'agit d'approches disciplinaires, thématiques et méthodologiques. Les intervenants du CNAEMO interpellent les stagiaires, amènent des contributions croisées sous forme d'échanges, de participation active et réactive, de confrontation aux réalités « de terrain ».

La prise de repas en commun, le midi, fait partie intégrante de la démarche de formation.

Ce temps constitue un supplément d'échanges et de questions avec les intervenants, dans un climat de détente et de convivialité partagée.



Objectifs pédagogiques :

- Connaître le dispositif de la protection de l'enfance
- Connaître le cadre professionnel du champ de l'intervention
- Etre capable de mesurer sa responsabilité professionnelle
- Identifier sa place de secrétaire dans le cadre institutionnel
- Appréhender le rôle et la pratique d'accueil du public



Durée et spécificité :

3 jours / 6 heures avec un intervenant différent sur chaque journée



Public :

Pour le personnel administratif exerçant en protection de l'enfance (secteur associatif, privé)

Pré-requis :

Travaillant en établissement et services de la protection de l'enfance
informer les stagiaires du programme de la formation et de ses modalités



Coût :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

Cette formation peut s'organiser dans le cadre d'une action Inter-associative.



Modalités pédagogiques :

- Eléments matériels : Livres et Livrets AEMO envoyés en amont de la formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, mise en situation, (études de cas, jeux de rôles, questions réponses, brainstorming...)
- Apports théoriques.



Suivi et évaluation des acquis :

- Suivi de l'exécution, feuille émargement
- Une grille d'évaluation à chaud devra être rempli à la fin de la formation pour jauger la satisfaction des stagiaires, puis 2 semaines après une grille d'évaluation à froid sera envoyée pour un temps de réflexion donné (adresse mail pour communication stagiaires demandées en amont)
- Un questionnaire donné et rempli sur place par les stagiaires permettra une évaluation des acquis de la formation sur le dernier jour, donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.



Contenu de la formation :

Jour1 - La fonction d'accueil dans le contexte de la Protection de l'Enfance.

- Introduction de présentation du CNAEMO : champ de compétences et d'interventions.
- Connaissance du champ de la Protection de l'Enfance.
- Le cadre professionnel de l'intervention : la responsabilité professionnelle, le secret professionnel et le partage d'information à caractère secret.

Modalités pédagogiques :

Présentation du Cnaemo et de son champ d'action

Création de la dynamique de groupe : présentation stagiaires et jeu teambuilding

Repérer les articulations et tensions entre références légales et postures professionnelles

Actualisation et mise à jour des lois régissant la PE

Mise à niveaux des connaissances des lois des stagiaires en fonction de leur évolution.

Jour2 - Le rôle et la pratique d'accueil des « usagers ».

- L'utilisateur : les conditions de la rencontre, les représentations mobilisées, les réalités vécues.
- Les conditions de respect et d'acceptation de la place de l'utilisateur.
- Les fonctions d'accueil et d'écoute des usagers, les postures adoptées.

Modalités pédagogiques :

Etude de cas

Mise en situation

Outils de résolution des postures :

- le blason : pour la motivation et l'engagement de chaque participant pour le collectif
- le diagramme d'affinités : outil de résolution de problèmes de tout pilote du changement. Son utilisation permet en un temps intense mais limité de créer une vision partagée d'une situation et de la mettre en problème afin de pouvoir bâtir les plans d'action pertinents subséquents.

(outils d'intervention ciblés en fonction des besoins remontés par stagiaires et structure)

J-3 : La place d'une secrétaire dans le cadre institutionnel.

- Le rapport aux autres professionnels.
- L'institution comme garant des conditions d'exercice de la fonction. Liens stratégiques et fonctionnels entre personnels de l'institution.

Modalités pédagogiques utilisées :

Etude de cas/transmission et analyse de situations

Théâtre d'impro/forum/scénettes mise en situation

(Les modalités sont en fonction du formateur qui intervient et des besoins remontés en amont avec la structure et les besoins des stagiaires).



"Encadrer/Accompagner aujourd'hui en Protection de l'Enfance : une affaire de posture, une question de collectif."

Dans un contexte de profonde transformation des organisations sociales et médico-sociale :

- De quels outils innovants les cadres peuvent-ils se doter pour être à la place qui est la leur, entre les équipes de terrain et les différentes strates des nouvelles directions ?
- Comment incarner sa posture de chef de service et garder le sens, le cap de l'action éducative ?
- Comment tenir les mises en tension qui ne manquent pas d'apparaître au sein des organisations ?

Pédagogie :

Loin des discours théoriques, cette "formation-action" par une approche somato - psychopédagogique vise une expérience de soi en action pour enrichir ses façons de faire et d'être.

Vincent Girard dispense cette formation pour le CNAEMO. Après des études universitaires en sociologie il se forme au métier d'éducateur spécialisé. Ceci l'amène à accompagner des enfants victimes de violences physiques et psychologiques et en parallèle à assurer des fonctions de formateur et de superviseur d'équipes, puis de direction d'un centre de protection pour enfants maltraités à Paris.

Depuis 2000, **formé à la Somato-Psychopédagogie maintenant appelée Pédagogie Perceptive**, il quitte en 2012 ses fonctions de cadre dirigeant pour se consacrer à l'accompagnement en cabinet, d'enfants et d'adultes en souffrance physique et psychologique.

Vincent est persuadé que le travail sur le corps est la voie d'avenir pour les professionnels en action, afin d'enrichir leurs postures et mieux vivre leur travail. Il double aujourd'hui son accompagnement individuel par le déploiement d'une offre de formation et d'accompagnement en groupes.



Public visé:

Cette formation dispensée par le CNAEMO s'adresse aux cadres de direction (chef de service, directeur adjoint) exerçant en Protection de l'Enfance (milieu ouvert et hébergement diversifié dans le secteur associatif et public)



Pré-requis :

Cadre en réflexion, recherchant des améliorations de leur posture managériale.



Coût : Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

Cette formation peut s'organiser dans le cadre d'une action Inter-associative.



Durée de la formation : 18 heures de présentiel sur site + 6h sur une autre journée différée.



Objectif :

Le programme s'organise en une session de quatre jours : trois jours consécutifs et une journée différée de quelques mois.

Pour le CNAEMO, interroger la fonction, c'est au-delà de la place et du statut, c'est questionner la posture.

Les temps changent. La fonction d'encadrement se complexifie. Les outils ne manquent pas.

Le CNAEMO a choisi dans le respect de ses valeurs, d'aborder la fonction d'encadrement d'une manière singulière et atypique :

- **Avec une volonté de se décaler des formations que vous avez reçues**
- **Avec comme objectif de mieux fonctionner ensemble.**

Cette formation propose de revisiter les outils et les zones d'action des chefs de service depuis une approche corporelle. Elle vise à apprendre aux cadres à écouter leurs corps pour prendre soin d'eux, mieux gérer les tensions qui les traversent, mieux accompagner les tensions qui sont vécues dans les équipes de terrain. Cette formation vise à enseigner les réactions somatiques, psychiques et relationnelles face au stress professionnel et apprendre les outils pour se ressourcer et créer les meilleures conditions de travail pour soi et ses équipes.



Contenu de la formation :

J-1 : Une approche nouvelle en situation professionnelle pour les cadres :

Présentation du CNAEMO : champ de compétences et d'interventions.
Tour de table pour établir la communication avec les stagiaires.

La somato-psychopédagogie comme outil.

- Comprendre l'histoire et présentation de l'outil.
- La posture de chef de service : d'abord une expérience sensorielle et corporelle.
- Repérer ses ressources face au stress.

J- 2 : Le chef de service comme chef-d'orchestre :

- L'équipe considérée comme un corps en tension.
- La question des articulations.
- Expérimentation de l'outil

J-3 : Une nouvelle grille de lecture de l'équipe en mouvement :

- Appréhender les quatre critères : vitesse, orientation, amplitude et cadence.
- Expérimenter la lecture du mouvement.
- Accompagner la mise en mouvement de son équipe.
- Créer les conditions d'un enrichissement.

Fin de la première session et évaluation

J-4 : Evaluation des effets de la formation

Après quelques mois :

- Evaluation des apports et des effets de la formation sur la pratique, la posture et la gestion du stress.

"Etre travailleur social en protection de l'enfance, en milieu ouvert, aujourd'hui."

Préambule :

Les sessions de la formation pour les travailleurs sociaux, sont en permanente transformations. **Car il importe au Cnaemo, d'amener les « stagiaires » à la dimension d'engagement professionnel, à se saisir des opportunités offertes à travers ces formations pour se forger les représentations, les repères qui améliorent les conditions de l'exercice individuel et collectif.**

Pédagogie :

Les formateurs du CNAEMO emmènent les stagiaires dans une réflexion métier, à l'aide de contribution croisée sous forme d'échanges, de participation active et réactive, de confrontation aux réalités « de terrain », tout en sachant mixer outils actuels d'aide à l'action et de communication.



Objectifs pédagogiques : objectif général :

- Connaître le cadre professionnel du champ de l'intervention
- Repérer les articulations, les enjeux, les tensions : au coeur des pratiques professionnelles, au coeur des équipes pluri-professionnelles
- Appréhender la complexité de l'accompagnement
- Construire sa posture professionnelle
- Evoluer dans son engagement professionnel



Durée et spécificité :

3 journée de 6 heures avec un intervenant différent sur chaque journée en fonction des modules choisis.

18 heures de présentiel sur site.



Public :

Travailleurs sociaux exerçant en protection de l'enfance et spécifiquement en Milieu ouvert AEMO, AED...)

Pré-requis :

Etre éducateurs spécialisés, assistantes sociales, moniteurs éducateurs, EJE, TISF...

Informez les stagiaires du programme de la formation



Coût :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.



Modalités pédagogiques :

- Eléments matériels : Livres et livrets AEMO écrit par le CNAEMO envoyés en amont de la formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, mise en situation, (études de cas, jeux de rôles, questions réponses, brainstorming...) apports théoriques.
- Théâtre Forum/mise en situation
- Le génogramme : explications théoriques et techniques (présentation différents logiciels)
- le diagramme d'affinités : outil de résolution de problèmes de tout pilote du changement. Son utilisation permet en un temps intense mais limité de créer une vision partagée d'une situation et de la mettre en problème afin de pouvoir bâtir les plans d'action pertinents subséquents.



Modalités choisies en fonction des besoins exprimés par les stagiaires et les structures, ciblées grâce à l'analyse des besoins.

Suivi et évaluation des acquisitions de la formation :

- Suivi de l'exécution, feuille émargement
- Une grille d'évaluation à chaud devra être rempli à la fin de la formation pour jauger la satisfaction des stagiaires, puis 1 semaine après une grille d'évaluation à froid sera envoyée permettant un temps de réflexion (adresse mail pour communication stagiaires demandées en amont)
- Un questionnaire donné et rempli sur place par les stagiaires permettra une évaluation des acquis de la formation sur le dernier jour, donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.

Cette formation peut s'organiser dans le cadre d'une action Inter-associative.



Contenu :

JOUR-1 : Articulations et tensions entre références légales et postures professionnelles

Matin

- *Présentation du Cnaemo*
- Création de dynamique de groupe : présentation stagiaires et jeu teambuilding
- Repérer les articulations et tensions entre références légales et postures professionnelles
- Actualisation et mise à jour des lois régissant la PE

Après-midi

- Intégrer les notions de tension entre intérêt de l'enfant et autorité parentale
- Intérêts et besoins de l'enfant
- Autorité parentale : droit et devoir

JOUR-2 : De l'aide contrainte ou contractualisée à la construction avec l'enfant et les parents : une question de posture professionnelle.

- Construire sa posture professionnelle
- Co-construire le projet professionnel enfant/parents
- Le travailleur social comme son propre outil de travail
- Le lien intersubjectivité
- La co-construction enfants-parents dans un contexte contraint ou contractualisé
- Savoir travailler en partenariat

Modalités pédagogiques :

Matin et Après-midi

- Etude de cas
- Mise en situation
- Outils de résolution des postures : blason, diagramme des affinités, génogramme (outils d'intervention ciblés en fonction des besoins remontés par stagiaires et structure)

JOUR-3 : Le travailleur social : quelle boîte à outils pour le professionnel en protection de l'enfance.

Matin et Après-midi

- Savoir travailler en équipe, ne pas rester seul
- Encadrer/accompagner en PE
- Le travailleur social comme son propre outil de travail
- Le lien intersubjectivité
- La co-construction enfants-parents dans un contexte contraint ou contractualisé
- Savoir travailler en partenariat

Modalités pédagogiques utilisées :

Etude de cas

Outils de résolution des postures : blason, diagramme des affinités

Théâtre d'impro/forum/scénettes mise en situation

(Les modalités sont en fonction du formateur qui intervient et des besoins remontés en amont)

"L'improvisation théâtrale au service de la protection de l'enfance"

Depuis plus de 20 ans le parti-pris pédagogique, développé en formation par Robert Brideau acteur et directeur artistique québécois s'appuie sur le respect de valeurs de solidarité et d'écoute pour que se crée une dynamique collective, dans laquelle chacun trouve sa place et participe pleinement au travail de groupe.

Ateliers d'Improvisation Théâtrale/théâtre Forum /mise en situation



Objectifs pédagogiques :

- apprendre à jouer ensemble.
- savoir valoriser l'autre
- être à l'écoute, être disponible pour l'autre
- savoir donner et recevoir de l'information.
- accepter de travailler en groupe (notion de sociabilité)
- accepter les règles de jeu théâtral.
- apprendre les techniques de jeux de scène :
 - la voix
 - l'assurance
 - la notion d'espace
 - parler avec son corps
 - se rendre compte de ses faiblesses et qualités

Qu'est-ce que le théâtre d'improvisation ?

Le théâtre d'improvisation est une technique permettant, à partir d'une indication (de situation, de personnage ou de thème) de construire un personnage et de le faire jouer, dans un temps limité, en rapport avec d'autres improvisateurs et, ensemble, vont jouer " en direct " une histoire et sa chute.



Intérêts pédagogiques

Cette technique permet chez chaque individu le " réveil " de l'imaginaire et de la spontanéité. Par son côté ludique, elle donne le plaisir de jouer.

Par son côté improvisation, elle permet le développement de l'expression gestuelle, vocale, rythmique. Par ses règles du jeu, elle demande écoute et respect de l'autre sans lesquels il ne peut y avoir de construction .



Le travail technique :

Le travail technique est d'autant plus important qu'il faut apprendre à structurer un personnage, une histoire, la faire évoluer, accepter les propositions des autres joueurs. Les fondamentaux du théâtre sont donc travaillés : la gestuelle, l'espace, le rythme, la voix, le personnage, le clown moderne, le masque, le conte. (en fonction des besoins)

Cette technique permet de développer la citoyenneté :

Respecter des règles, faire partie d'un groupe et y exprimer sa singularité.

Elle peut :

La technique du théâtre d'improvisation favorise la mixité, l'ouverture et surtout met en action des méthodes de communication efficace.

L'expression à travers les techniques de théâtre permet de communiquer sous un autre angle. Cette activité illustre l'importance de l'écoute et de l'ouïe ; la puissance de la communication non verbale ; l'impact de la tonalité de la voix ; comment faire face à des situations difficiles avec des usagers ou des collègues et comment entretenir de bonnes relations de travail en équipe.



Durée :

2 journées de 6 heures d'intervention.

Pré-requis :

Informar les stagiaires du programme de la formation et leur expliquer que l'atelier va leur permettre de mettre en scène des situations professionnelles complexes et leur permettre d'agir et de se voir agir.

Cette formation peut s'organiser dans le cadre d'une action Inter-associative.

"Les modules juridiques du CNAEMO"

Dans un contexte de profonde transformation des organisations sociales et médico-sociale, le Cnaemo a construit avec ses formateurs des modules "à la carte" dans lesquels il est possible de choisir en fonction des besoins identifiés, permettant de répondre le plus précisément aux besoins des structures, cibler au mieux et créer des formations "sur mesure".

Amélie Niemiec, docteur en droit privé, responsable du service juridique au Département du Nord, chercheur associée à la Catho de Lille, vacataire à l'Université de Lille, formatrice au CNFPT et Cnaemo, dispense des formations juridiques, toujours à jour, des dernières lois et mesures. Avec un esprit d'analyse et d'experte.



M1 - Historique de la Protection de l'enfance et définition de la Protection de l'enfance

Il s'agit de retracer l'évolution de la Protection de l'enfance : d'une prise en charge par l'Eglise à celle de l'Etat puis, avec la décentralisation, un Département devenu chef de file de la Protection de l'enfance. L'enjeu est également de revenir sur les différentes lois relatives à la Protection de l'enfance, et plus particulièrement sur les mesures d'assistance éducative : de l'ordonnance de 1985 fixant le principe de mesures d'assistance éducative aux lois de 2007 et 2016 faisant évoluer la prise en charge de l'enfant. Ces différentes lois permettent de dégager une définition de la Protection de l'enfance.

Il s'agira aussi de réfléchir à l'avenir de la Protection de l'enfance.



Durée : 1H30mn



M2 - Les acteurs de la Protection de l'enfance

Il paraît parfois difficile de savoir repérer les différents protagonistes intervenant dans le champ de la Protection de l'enfance : acteurs du champ administratif (Département, Education nationale), du champ social et médico-social (services et établissements sociaux et médico-sociaux), du champ de la justice (Juges, administrateurs ad hoc), du champ sanitaire (médecins, établissements de santé).

L'objectif sera de lister ces acteurs et de revenir sur les missions de chacun d'entre eux.



Durée : 1H30mn



M3 - L'articulation mesures administratives/mesures judiciaires

Quel est l'élément déclencheur d'une mesure de Protection de l'enfance ? Qui recueille les informations préoccupantes ? Que se passe-t-il après l'évaluation ?

Qu'est-ce qui amène à la mise en place d'une mesure administrative ou d'une mesure judiciaire ? Quelles sont les différentes mesures pouvant être prononcées ? Le rôle du professionnel est-il le même ? Quels sont les pouvoirs des titulaires de l'autorité parentale ? Qui est responsable de l'enfant ?

Ce module a pour vocation d'amener les réponses à ces différentes questions.



Durée : 2H30mn



M4 - Statut et parcours des enfants pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance

Il s'agira d'étudier le profil juridique des enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance (enfant confié par les titulaires de l'autorité parentale, enfant placé par le juge, tutelle départementale, pupille de l'Etat) et également de s'interroger sur l'évolution du statut de l'enfant : est-il statique ou peut-on passer d'un statut à un autre ? Les missions de la commission pluridisciplinaire d'examen de la situation des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance seront aussi évoquées.



Durée : 1H30mn



M5 - Les outils de la Protection de l'enfance

Projet pour l'enfant, document individuel de prise en charge, projet d'accueil et d'accompagnement,...autant d'outils à disposition des professionnels de la Protection de l'enfance ayant pour but une traçabilité des actions menés auprès de l'enfant et sa famille et la fixation d'objectifs à atteindre. L'idée est de les décrypter et d'étudier l'articulation entre ces différents documents.



Durée : 1H



M6 - La sortie du dispositif de Protection de l'enfance

L'objectif de ce module est de déterminer les événements qui mettent fin à la Protection de l'enfance (majorité, réussite de la mesure, décision du juge, ...) et également d'évoquer les différents accompagnements dont peuvent bénéficier le mineur et sa famille mais également le jeune majeur.



Durée : 1H



M7 - Le secret professionnel et les informations partagées

Le professionnel de la Protection de l'enfance doit être vigilant concernant ce qui peut être communiqué aux familles et autres intervenants de la Protection de l'enfance. Qui est soumis au secret professionnel ? Quelles sont les informations communicables et à qui peut-on les transmettre ? Que risque-t-on à « trop dire » ou à « ne rien dire » ?



Durée : 1H30mn

Ces modules de formation peuvent s'intégrer dans les formations "travailleur social, et secrétaire", mais aussi être choisis à la carte en complément du module de formation théâtre.

Elles peuvent s'organiser dans le cadre d'une action Inter-associative, permettant une mise en place plus rapide et favorisant l'échange et la rencontre.



"La transition digitale en travail social."

Responsable pédagogique de la formation :

Dr Vincent MEYER, Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication, chercheur au laboratoire TransitionS, Université Côte d'Azur.

Nature de l'action de formation : (au sens de l'article L 6313-1 du Code du Travail)

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Pré-requis

AUCUN



Durée de la formation

3 jours, (7h de formation + 1h de pause déjeuner)



Objectifs de la formation et compétences à acquérir

Les compétences acquises pendant la formation sont :

- comprendre les enjeux des technologies numériques en travail social notamment ceux de la production, de l'exploitation des données et recherche d'informations ;
- connaître les outils et supports de la transition digitale (des applications sur smartphone à la robotique d'assistance pour ouvrir sur les environnements intelligents du domicile à la ville)
- réfléchir aux risques déjà identifiés, protection des données, cybercriminalité, addiction et surexposition aux écrans , d'appréhender avec des apports théoriques les questions éthiques de/dans la relation homme-machine ;
- s'investir dans une médiation numérique ;
- sérier les questionnements des professionnels ;
- d'élaborer un projet-action numérique pour le service.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie interactive mettant en œuvre les techniques suivantes :

- Exposés
- Études de cas
- Travaux collectifs
- Échanges

Sanction de la formation :

Attestation de suivi de formation.

Programme de la formation

Équipement du lieu de formation : vidéoprojecteur et accès à Internet

Jour 1 - Exposés, point de situation et échanges

Panorama des transformations majeures dans le champ du social

- L'innovation technologique en travail social (communication, mise en visibilité/en données et sous plate-forme des situations et des publics)
- Des politiques publiques et sociales à l'ère du numérique (identification des enjeux et des effets)
- L'inclusion numérique en question

Les enjeux de la transition digitale en travail social pour les professionnels et sur les publics rencontrant des difficultés sociales

- La compétence professionnelle à l'ère du numérique
- La relation homme-machine
- La médiation numérique

Jour 2 – Études de cas, échanges d'expériences et travaux collectifs

Apports théoriques en lien avec l'exercice professionnel et des situations terrain

- Du non-humain pour assister l'humain : un autre accompagnement ?
- De la disciplinarisation des corps et des activités
- Risques et responsabilités numériques
- Gestion du temps et qualité de la relation

Présentations d'usages du numérique en travail social à partir des objets

- Courtes vidéos sur des usages
- Impacts des nouveaux objets et outils du numérique (vision prospective et possibles transpositions dans les pratiques et missions en protection de l'enfance)
- Repenser ses pratiques professionnelles avec le numérique
- Élaboration d'un projet-action numérique pour le service (1)

Jour 3 - Retour sur les usages et les pratiques

Travaux collectifs à partir de l'expérience des praticiens

- Les effets (leviers et limites) identifiés du numérique sur/par le public (adolescents et parents) et sur les missions du service
- Travaux sur documents pédagogiques (publications et recherches récentes)
- Élaboration d'un projet-action numérique pour le service (2)

Discussion

- Inter-évaluation de la formation et des acquis
- Panorama des transformations majeures dans le champ du social

Formation dispensée par :

Vincent MEYER, Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication, chercheur au laboratoire TransitionS, Université Côte d'Azur (UCA)

Biographie :

Vincent Meyer est sociologue, il a réalisé sa thèse et son habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication (SIC) à l'ex-université Paul Verlaine-Metz (Lorraine) où il était en poste jusqu'en août 2013.

Domaines de recherche :

Les pratiques d'information et de communication d'agents individuels ou collectifs dans différents champs professionnels et organisations notamment via les technologies numériques.

-

La communication des organisations et, plus particulièrement dans :

- la communication publique et territoriale (information aux citoyens, marketing territorial, dématérialisation des services publics et e-administration des territoires, transition socio-écologique et valorisations des patrimoines naturel, matériel et immatériel)
- des communications d'actions et d'utilité publiques (prévention, sensibilisation, recueil de dons, médiation numérique dans les politiques publiques et sociales ceci dans des perspectives interculturelle et internationale).

Diplômes et qualifications :

- Doctorat de sociologie
- Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication